

Familles Rurales Fédération Régionale
des Pays de la Loire

107 rue de Létanduère 49000 ANGERS

Tél. : 02 41 25 38 60

fr.paysdelaloire@famillesrurales.org

www.paysdelaloire.famillesrurales.org

D.E.J.E.P.S.

Spécialité "Animation socio-éducative
ou culturelle"

Mention "Développement de projets,
territoires et réseaux"

**Dossier de candidature
2022/2023**

à retourner dès que possible

Photo

Le DEJEPS à **Angers**

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance : N° département :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ (fixe) : ☎ (mobile) :

Mail :

N° Sécurité Sociale : Organisme affilié :

Fait à :, le

Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection

Cocher la case correspondante à votre situation

- 1 - Titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- 2 - Titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- 3 - Attester un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois retracée dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité
- 4 - Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles (correspondant à 1 600 heures minimum) retracés dans un dossier accompagné d'une (ou des) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité

Les formations

Lieux de formation	Angers <i>Dans les locaux de la fédération régionale Familles Rurales au 107 rue de Létanduère</i>
Dates extrêmes de la formation	Du 10 janvier 2022 au 30 juin 2023
Procédure d'entrée en formation	<p>⇒ <u>TEP à valider</u></p> <p>⇒ <u>Sélection</u> Le 29 novembre 2021 <i>Epreuve écrite et entretien</i></p> <p>⇒ <u>Positionnement</u> Du 7 au 9 décembre 2021</p> <p>Avec une présence obligatoire les 2 premiers jours Coût pour ces deux jours : 273 €</p> <p>Le troisième jour : entretien en vue d'une procédure d'allègement (105 € la journée)</p>

Votre situation professionnelle lors de l'entrée en formation

Demandeur d'emploi depuis le :

N° d'identifiant :

Vous bénéficierez toujours de droits Pôle emploi le 1er jour de l'entrée en formation : OUI NON

Possibilité de financement à 100 % pour un certain nombre de stagiaires demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif « visa métiers », selon éligibilité :

- sorti.(e) de formation initiale depuis au moins 6 mois à l'entrée en formation
- demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi et détenteur d'une « fiche de prescription » qui valide votre projet (Il est nécessaire que vous vous rapprochiez de l'organisme auprès duquel vous êtes inscrit(e) (Pôle emploi, Mission Locale, Cap emploi, ...) pour un accompagnement à la construction et la sécurisation du parcours de formation. La « fiche de prescription » qui vous sera délivrée par cet organisme, devra être jointe au présent dossier, (ou adressée par mail directement par le prescripteur), impérativement avant les sélections d'entrée.
- satisfaire aux EPEF et aux tests de sélections

nota : « public éligible » ne veut pas dire « automatiquement financé ».

Salarié depuis le :

Type de contrat :

CDI CDD Fin du contrat le :

Autre, précisez :

Temps de travail :

Temps plein Temps partiel Précisez :

Fonction :

Employeur : Raison sociale :

Adresse :

Code : Commune :

Téléphone : Mail :

Nom du responsable de la structure :

Pour les salariés, votre employeur est-il informé de votre candidature au BPJEPS ?

OUI

NON

Pouvons-nous lui envoyer des informations concernant les démarches administratives et financières à suivre ?

OUI

NON

Comment avez-vous eu connaissance de la mise en place de la formation ? :

site internet

DRDJSCS

Bouche à oreille

Pôle Emploi/Mission locale

Salon/forum

Porte ouverte

Autre :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une note personnelle de 2 pages minimum qui retrace :
 - Une ou des expériences professionnelles (salariée ou non) en matière d'animation et/ou de coordination.
 - Vos motivations pour suivre la présente formation.
Possibilité de joindre tous documents utiles à la compréhension de la présente candidature
- Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation
- Pour les salariés, l'avis de votre employeur (sur papier libre) quant à votre entrée en formation DEJEPS
- Deux photos d'identité (dont une à coller sur le présent dossier)
- La ou les photocopies des diplômes indiqués page 2
- La photocopie de l'attestation de PSC 1 (ou formation de premiers secours ou SST : Sauveteur Secourisme du Travail). **Cette pièce est OBLIGATOIRE pour la validation des TEP.**
- Pour les personnes de moins de 25 ans : Les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Une photocopie de pièce d'identité (*carte d'identité en cours de validité R/V ou passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance*)
- Avis de situation Pôle Emploi

Pour les candidats répondant aux conditions n° 3 et n° 4 de la page 2 :

- Un dossier présentant vos expériences professionnelles (joindre la (ou les) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité)

La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire pour permettre les inscriptions, le suivi, le bilan, le traitement administratif et financier des dossiers. La base légale du traitement est « la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques ». Les données collectées peuvent être communiquées exclusivement aux destinataires en lien avec la finalité poursuivie (Exemple : Conseil Régional Pays de la Loire, Pôle Emploi, DRDJSCS, Agence Française Erasmus +). Les données sont conservées pendant une durée légale de 10 ans. Conformément à la loi Informatique et libertés ainsi qu'au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : fr.paysdelaloire@famillesrurales.fr